



ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES : *division « soutien logistique interarmées »*.

**INSTRUCTION N° 1706/DEF/EMA/SLI/LIA modifiant l'instruction interarmées n° 1255/DEF/EMA/SLI/LIA du 18 janvier 2007 relative aux principes d'identification et de codification des munitions.**

*Du 1<sup>er</sup> octobre 2007*

NOR D E F E 0 7 5 2 5 2 9 J

---

*Texte modifié :*

Instruction interarmées n° 1255/DEF/EMA/SLI/LIA du 18 janvier 2007 (BOC N°15 du 26 juin 2007, texte 10. ; BOEM 107.1.1, 851.1.5).

*Référence de publication :* BOC N°30 du 30 novembre 2007, texte 10.

---

L'instruction n° 1255/DEF/EMA/SLI/LIA du 18 janvier 2007 est modifiée comme suit :

Dans l'entre-deux barres, rubrique « *Classement dans l'édition méthodique* » :

Au lieu de « BOEM 107.1.1, 851.1.5 »

Lire « BOEM 107.1.1, 564.2.1 et 851.1.5 ».

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général,  
chef de la division « soutien logistique interarmées »,*

Michel PINAUD.